



Procédure de paiement

Paiement de la redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire, à régler à l'État par l'élève

Achat de timbres fiscaux

timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

Bienvenue
Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques.

Je souhaite ...

- Acheter un timbre électronique pour un passeport [Débuter l'achat](#)
- Acheter un timbre électronique de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) [Accéder au site](#)
- Acheter un timbre électronique pour faire appel d'une décision de justice [Accéder au site](#)

Je souhaite obtenir le remboursement d'un timbre électronique
J'ai une question relative au timbre électronique

Les autres services de la DGFiP

- Les impôts
- Le plan cadastral
- Le télépaiement des services publics locaux
- Les amendes
- Les collectivités locales
- Les cessions immobilières de l'État
- Les pensions et retraites de l'État
- Les ventes domaniales

Paiement de la redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire **cliquez ICI**

Plan du site | Mentions légales | © Direction générale des finances publiques - 2016

Achat de timbres fiscaux

timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

Bienvenue

Redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire

Vous allez payer en ligne une redevance pour le passage de l'examen théorique général du permis de conduire. Cet examen ne devient payant qu'à partir du 13/06/2016.

Cette procédure est réservée uniquement aux candidats passant cette épreuve dans un centre d'examen de l'État.

Si cet examen est organisé par un organisme agréé par l'État, les frais d'organisation doivent être acquittés directement auprès de ce prestataire ou de l'auto-école.

Voulez-vous continuer?

acceptez et cliquez sur OUI Non Oui

Acheter un timbre électronique pour faire appel d'une décision de justice [Accéder au site](#)

Je souhaite obtenir le remboursement d'un timbre électronique
J'ai une question relative au timbre électronique

Plan du site | Mentions légales | © Direction générale des finances publiques - 2016

Achat de timbres fiscaux (6) x

https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/redevance/informations.jsp

Applications | Auto-Moto École Lar | Auto École Lar | WeTransfer | Quelles sont les dim | Dimensions et Tail | Google Agenda - Ser | Taille des images sur

Personne 2

Questions fréquentes | Vale guide

timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Paiement de la redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire

Étape 1 Renseignements Informations

Étape 2 Validation du paiement

Étape 3 Paiement

Étape 4 Enregistrement

Vous souhaitez réaliser un paiement

- Vous êtes : *
- Candidat Libre Auto-école

cochez la case «candidat libre»

- Payer la redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire : 30,00 €
- Saisissez les informations nécessaires à chaque redevance :

Nombre de redevances demandées : 1 **mettre « 1 » pour le nombre de redevance**

Candidat numéro : 1

- Nom : Hantzig
- Prénom : Mathieu
- Date de naissance (JJMM/AAAA) : 10 / 03 / 1996
- Numéro de dossier de Permis (NEPH) :
- Date prévisionnelle de passage de l'examen (JJMM/AAAA) : 14 / 08 / 2016

complétez les informations nécessaires

numéro unique à 12 chiffres, à fournir à l'élève

date d'examen prévue par l'auto-école

Réception de la ou des redevance(s) et du justificatif :

Je recevrai mon justificatif de paiement par courriel

- Saisir votre adresse courriel : hantzig.mathieu@hotmail.fr
- Confirmer votre adresse courriel : hantzig.mathieu@hotmail.fr

* champ obligatoire

https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/redevance/informations.jsp